

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première }
\$1 PAR AN } } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. }

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Arrivée à Halifax du Marquis de Lorne et de Son Altesse la Princesse Louise.—Le Marquis de Lorne assermenté comme Gouverneur-Général de la Puissance du Canada.—Formule du serment.—Obédience de Sir John A. Macdonald et de ses collègues les honorables ministres du Gouvernement Fédéral à Son Excellence le Gouverneur-Général et la Princesse Louise.—Accueil fait à leurs Excellences sur tout le parcours, entre Halifax et Matapédia.—Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec et les honorables ministres présentent à Ste. Flavie leurs hommages et ceux de la population qu'ils gouvernent.—Présentation d'adresses sur le parcours entre Rimouski et Québec : Adresse présentée par le clergé et les citoyens de la ville de Rimouski, par les citoyens de Fraserville, MM. les directeurs, professeurs et élèves du Collège de Ste. Anne, et à Montmagny, par la population du comté de Montmagny.

Causerie Agricole Premiers soins à accorder aux chevaux en cas de maladies (Suite) : La cystite ou inflammation de la vessie ; la gourme ; gourme bénigne ; gourme simple ; l'angine ou mal de gorge ; angine simple ; la bronchite ou rhume de poitrine ; l'ophtalmie périodique ou fluxion périodique ; l'encéphalite ou vertige essentiel ; l'apoplexie cérébrale légère ; l'apoplexie de la moelle épinière (apoplexie du dos) ; la morve ; le farcin ; tumeurs.

Sujets divers : Aménagement des forêts (Suite) : Choix des arbres à planter.—La culture de la vigne dans la Province de Québec.

Choses et autres : Maladies des volailles.—Soins à donner aux vaches laitières, en hiver.—Soins à accorder aux animaux ; importance d'une bonne nourriture.

Recettes : Pommade de concombre.—Préservatif pour les fruits.

Annonces : Abonnez-vous aux *Scientific American*.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce d'une publication musicale nouvelle, éditée par M. A. Lavigne, de Québec.

Le présent numéro de la *Gazette des Campagnes* ne sera expédié par la poste que le 9 décembre, quoique daté du 5 décembre. L'envoi en sera plus régulier à l'avenir.

Un peu de bonne volonté de la part de nos abonnés retardataires ; nous sommes dans un pressant besoin d'argent !! Près de 700 abonnés nous doivent plus d'une année d'abonnement chacun, et nous sommes quinze jours à trois semaines sans recevoir une somme suffisante à payer notre papier ! Que l'on y songe ; un journaliste a besoin de ce qui lui est dû.

REVUE DE LA SEMAINE

Le peu d'espace que nous pouvons disposer pour la *Revue*, nous empêche de donner un compte-rendu complet de la royale démonstration qui eut lieu lors de l'arrivée en Canada de notre nouveau Gouverneur-Général le Marquis de Lorne, et de Son Altesse Royale la Princesse Louise. Nous ne pouvons que signaler les principaux faits de cette grande démonstration qui a mérité les éloges de la Reine, notre Gracieuse Souveraine, par une dépêche télégraphique qu'elle communiquait à sa noble fille la Princesse Louise.

La réception, le 25 novembre, à Halifax, du marquis de Lorne et de la princesse Louise, a été une démonstration brillante à laquelle les populations prirent part avec le plus grand enthousiasme.

A dix heures et demie, le vapeur *Sarmatian* a levé l'ancre et s'avancait lentement vers le débarcadère, en se tenant au centre du chenal, pendant que les canons des forts York, Redoubt, Pointe Plaisante, Georges Island, et la citadelle faisaient successivement entendre leur grande voix. La flotte ancrée vis-à-vis l'arsenal, a tiré des salves d'artillerie, et où le *Sarmatian* passait, les hommes de l'équipage sont montés dans les vagues pour le saluer de leurs acclamations, la musique jouant le *God save the Queen* et l'air *The Campbell's ars coming*.

Le port présentait un aspect d'animation que n'oublièrent jamais ceux qui ont pu être témoins de cette scène unique.

Tout autour du dock, la milice et l'infanterie de marine étaient rangées en bon ordre.

De tous côtés des drapeaux flottaient au vent. Des richas tapis étaient étendus sur le débarcadère jusqu'aux voitures qui formaient le cortège. A mesure que le *Sarmatian* approchait l'enthousiasme de la foule redoublait.

Avant le débarcadère, on remarquait Sir John A. Macdonald, le général Sir Patrick MacDonnell, l'Hon. Chs. Tupper, Son Honneur le Juge Ritchie, des membres et ex-membres du Cabinet Fédéral et les officiers de l'armée en grand nombre.

Leurs Excellences quittèrent le *Sarmatian* et embarquèrent dans la chaloupe du bâtiment de guerre le *Black Prince* qui les amena au débarcadère. Dans ce court trajet, les marins des

Ecole l'agriculture del' Assomption

navires de guerre formèrent la haie, accueillant Leurs Excellences par de vigoureux hurrahs. La princesse débarqua la première et Leurs Excellences furent reçues par les dignitaires civils et les officiers supérieurs de l'armée et de la marine.

Après que Leurs Excellences eurent reçu les honneurs militaires de la garde, la procession s'est formée, se dirigeant vers l'hôtel du gouvernement où le Marquis a été assermenté.

L'Hon. Juge Ritchie, en grand costume, prit place sur un siège à la gauche du trône, devant une table. En face du trône à droite, se tenaient Sir John A. Macdonald, les Hon. MM. Pope, Baby et Tupper; à gauche étaient les Hon. MM. Mackenzie-Bowell, Masson, Aikens et O'Connor.

La princesse Louise était assise à la droite de Sir Patrick MacDonnell, l'administrateur du Gouvernement depuis le départ de Lord Dufferin, ayant à sa gauche Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg, frère de la princesse Louise, en uniforme de capitaine de la marine royale, la poitrine couverte de décorations.

Après la lecture des lettres-patentes et de la commission nommant le Marquis de Lorne Gouverneur-Général, le secrétaire de ce dernier mit entre les mains la formule du serment d'office, en même temps que le Juge Ritchie lui présenta la Bible. Le Marquis prononça alors le serment suivant :

" Je, Sir John Douglas Sutherland Campbell, communément appelé le marquis de Lorne, jure que je serai fidèle et que je porterai une vraie allégeance à Sa Majesté la Reine Victoria, et que je la défendrai de tout mon pouvoir contre toutes conspirations et tentatives quelconques qui seront faites sur sa personne, sa couronne et sa dignité, et j'emploierai tous mes efforts pour découvrir et faire connaître à Sa Majesté, à ses héritiers et survivants, toutes trahisons et conspirations perfides qui pourraient être formées contre elle ou contre eux. Je promets fidèlement de maintenir, de supporter et de défendre de tout mon pouvoir la succession à la couronne, laquelle succession, par un acte intitulé " Acte pour limiter davantage la couronne et mieux assurer les droits et les libertés du sujet, " est et reste limitée à la princesse Sophie, électrice de Hanovre, et aux héritiers issus d'elle étant protestants, par là reniant totalement et abhorrant toute obéissance ou allégeance à qui que ce soit prétendant réclamer titre ou prétendant avoir droit à la couronne de ce royaume, et je déclare qu'aucun prince, personne ou prélat, état ou potentat étranger, n'a ni ne doit avoir juridiction, pouvoir, supériorité ou autorité gubernatoriale ou spirituelle, dans le royaume, et je fais cette déclaration sur la vraie foi d'un chrétien. Ainsi que Dieu me soit en aide."

Le Marquis ayant apposé sa signature, le Juge Ritchie lui adressa les paroles qui suivent :

" Vous exécuterez bien et fidèlement la charge de Gouverneur-Général du Canada et des territoires qui en dépendent, et vous administrerez dûment et impartialement la justice; ainsi que Dieu vous soit en aide.

" Vous ferez tous vos efforts pour que toutes les clauses, matières et choses contenues dans les divers actes du Parlement adoptés jusqu'ici et maintenant en force concernant le commerce et les colonies de Sa Majesté soient observées ponctuellement et de bonne foi, selon la vraie intention et le sens qui est attaché, et que Dieu vous soit en aide.

" Vous exécuterez bien et fidèlement la charge de gardien du grand sceau de la Puissance du Canada, au meilleur de votre connaissance et de votre habileté, et que Dieu vous soit en aide."

Quand le serment fut administré et au moment où le juge signait le jurat, le Gouverneur-Général présenta le grand sceau de la Puissance au Secrétaire-d'Etat, l'Hon. Sénateur Aikens, en disant :

" Je vous remets le grand sceau de la Puissance pour qu'il soit gardé en sûreté."

Aussitôt après le pavillon du Gouverneur-Général se hissa sur l'hôtel de l'Amirauté, les cloches des églises de la ville sonnèrent et une salve de dix-sept coups de canon était tirée

de l'arsenal et des forts, annonçant que les cérémonies de la prestation du serment étaient terminées.

Après que Son Excellence eut été assermenté, l'administrateur vint lui faire obéissance ainsi qu'à la princesse Louise et au duc d'Edimbourg. Sir John A. Macdonald s'approcha ensuite et s'inclina devant Son Excellence la Princesse et le Prince, et leur présenta ensuite ses collègues.

Aussitôt après cette cérémonie le maire d'Halifax présenta l'adresse de la corporation de cette ville.

Leurs Excellences reçurent ensuite plusieurs autres adresses, auxquelles le marquis de Lorne répondit en termes heureux. Le lendemain fut consacré à un lever, différentes visites, et se termina par un grand dîner.

Le 27 novembre, à 11 heures A. M., le marquis de Lorne, la princesse Louise et leur suite partirent d'Halifax, au bruit d'une salve tirée de la citadelle. Son Altesse Royale paraissait très-émue des démonstrations chaleureuses de la foule. Les populations sur tout le parcours du chemin de fer depuis Halifax jusqu'à Matapédia, acclamèrent avec le plus grand enthousiasme Leurs Excellences.

Le char vice-royal faisait halte à Matapédia, le 28 novembre à huit heures du soir, et il y eut là illumination et feux de joie.

Le lendemain, Son Excellence le Gouverneur-Général devait se trouver au milieu d'une population dont il avait bien apprécié sa valeur et son mérite, ce qui lui faisait dire, dans un discours qu'il fit à Liverpool, au moment de son départ: " Nous sommes heureux, disait Son Excellence, de trouver en Canada des descendants de la race française, de la race dont on nous a appris depuis longtemps à admirer la bravoure; ou regardé justement comme essentielles au bien-être du pays leur amitié et leur coopération à la vie publique qu'orne leur présence; car nulle part la loyauté n'est plus sincère et plus enracinée que chez les Canadiens-Français, lesquels jouissent de franchises parfaites, d'une absolue égalité en loi et en justice ainsi qu'en libertés constitutionnelles."

Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec et ses honorables ministres ont été les premiers à offrir leurs hommages et ceux de la population qu'ils gouvernent. A Ste. Flavie, où ils s'étaient rendus la veille, ils ont été accueillis par Son Altesse Royale et le Gouverneur-Général avec le plus grand empressement et la plus parfaite courtoisie.

Sur tout le parcours depuis Matipédia jusqu'à Ottawa, les démonstrations ont été des plus imposantes; dans les districts ruraux comme dans les villes, les décorations et les illuminations étaient d'une richesse telles que les circonstances des lieux permettaient de le faire.

La ville de Rimouski est la première qui ait eu l'avantage de présenter à Leurs Excellences une adresse en français, à laquelle le Marquis de Lorne répondit également en français.

Mgr. Langevin, accompagné de M. le Grand-Vicaire Langevin, ainsi que de MM. les directeurs, professeurs et élèves du Séminaire de Rimouski s'étaient rendus au lieu de la réception. Son Excellence fit un chaleureux accueil à Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Rimouski, à M. le Grand-Vicaire Langevin et au député du comté au Parlement Fédéral, M. le Dr. Fiset.

L'orchestre du Séminaire et une compagnie de volontaires rehaussaient l'éclat de cette cérémonie.

Les citoyens de Fraserville partagèrent aussi l'honneur de la présentation d'une adresse à Leurs Excellences.

Pour la paroisse de Ste. Anne, rien ne pouvait nous faire espérer cet heureux privilège; car suivant ce qui avait été réglé dans le programme de l'itinéraire, le cortège royal ne devait même pas arrêter à la Station.

Cependant, MM. les directeurs du Collège de Ste. Anne arrivèrent la veille, à 9 heures du soir, que le cortège royal arrêtait et recevait une adresse. Malgré la brièveté du temps, M. Benoit, agent de la Station, aidé du généreux concours de MM. les élèves de l'école d'agriculture, dressèrent un magnifique balcon. Bientôt flotterent partout des pavillons aux couleurs de la métropole et de la puissance; les décorations les plus gracieuses mêlées aux arches-verdures étaient cependant préparées lorsque de loin on aperçut le convoi royal. MM. les Directeurs du Collège étaient rendus, et leur beau corps de musique était prêt à faire entendre ses plus joyeuses fanfares. Près de mille citoyens étaient aussi accourus pour acclamer les illustres voyageurs.

A 3½ heures P. M. le convoi s'arrêtait devant la Station. Son Altesse Royale la Princesse Louise et Son Excellence le Marquis de Lorne descendirent de leur char pendant que la Bande jouait le *God save the Queen*. Le couple royal alla prendre place sur l'estrade, et M. le Supérieur du Collège, le Révérend M. Chs. Trudelle, présenta l'adresse suivante en français :

A Son Excellence le Très-Honorable Marquis de Lorne, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Les Directeurs, Professeurs et Elèves du Collège de Ste. Anne de la Pocatière sont heureux de pouvoir être admis auprès de Votre Excellence à son passage auprès de leur Institution pour lui présenter, ainsi qu'à Son Altesse Royale, votre noble et digne épouse, l'expression de leurs respectueux hommages, de leurs sincères félicitations et de leur inviolable loyauté.

Le choix qu'il a plu à Sa Majesté notre Gracieuse et Bien-Aimée Dame Souveraine la Reine de faire de Votre Excellence, pour remplir le poste élevé de Gouverneur Général de la Puissance du Canada, a répandu la joie dans toute cette partie importante des domaines de Sa Majesté. Les démonstrations et les réjouissances avec lesquelles on vient d'accueillir votre arrivée sur ce continent, et celles qui vont se continuer partout sur votre passage, vous ont déjà prouvé, Milord, et vous prouveront de plus en plus la sincérité des sentiments de cette joie générale.

Oui, nous sommes heureux parce qu'il va nous être donné de pouvoir apprécier à notre profit les hautes qualités d'un Grand de cet empire sur lequel le soleil ne se couche jamais—qualités éminentes qui l'ont fait juger digne de monter sur les marches du trône pour y donner la main à une noble Princesse, désormais la digne compagne de sa vie.

Nous sommes heureux encore, Milord, parce qu'il va nous être donné d'avoir la gloire et le bonheur de posséder au milieu de nous une Altesse Royale dont l'éloge est dans toutes les bouches, et à laquelle le peuple du Canada sera heureux de pouvoir exprimer les mêmes sentiments d'amour et de loyauté qu'il conserve pour Sa Gracieuse et Bien-Aimée Souveraine.

Soyez donc le bienvenu parmi nous, Milord, et veuillez accepter les vœux que nous formons pour le bonheur de Votre Excellence et de Son Altesse Royale pendant leur séjour dans notre cher Canada.

Et que Dieu sauve la Reine !

CHS. TRUELLE, Ptre.,
Supérieur du Collège de Ste. Anne.

La réponse qui suit fut aussi donnée en français. Son Excellence le Marquis de Lorne prononce parfaitement le français. Il lut d'un ton de voix assez élevé pour être entendu de tous.

Aux Directeurs, Professeurs et Elèves du Collège de Ste. Anne.

Messieurs et élèves,

Rien ne nous fait plus plaisir que de voir le sincère patriotisme qui existe parmi vous, et d'en entendre l'expression dans la loyauté de votre adresse qui nous vient de la part des représentants de deux générations de Canadiens.

Je suis persuadé qu'ils sont parfaitement sentis les bienfaits de la monarchie sous laquelle nous vivons, et dont l'appréciation est si clairement démontrée par les paroles des professeurs de ce Collège,—cette appréciation, j'en suis convaincu, trouvera son écho dans la loyauté à la Souveraine de la jeunesse confiée à leur tutelle.

J'ose espérer que les enfants de ce peuple Français du Canada transmettront à la postérité, cette loyauté et ce contentement qui ont causé le bonheur et la prospérité du pays.

La bonne volonté dont vous faites preuve en venant nous offrir l'assurance de votre dévouement à la Reine fera grand plaisir à Sa Majesté, et on lui en fera part, car votre Collège, étant le berceau d'éducation d'une si grande partie de la jeunesse de la province de Québec, concentre en lui beaucoup d'espérances, comme, parmi vous, sera formé l'avenir de tant de vos compatriotes et conséquemment, une influence importante repose entre vos mains.

Nous vous souhaitons toute la prospérité possible ainsi que la récompense abondante de vos travaux.

28 Novembre 1878.

LORNE.

Après avoir échangé les adresses, le Marquis présenta la main à M. le Supérieur et lui introduisit Son Altesse Royale qui donna aussi la main. Puis, sur la demande du Gouverneur, tous les directeurs du Collège furent présentés.

M. le Supérieur et les Directeurs s'entretenirent quelque temps avec Leurs Excellences, et Son Altesse Royale voulut bien dire qu'elle était charmée de la tenue des élèves et de l'élégance des décorations.

Des hurrahs enthousiastes s'échappaient de toutes les poitrines et au moment où les nobles hôtes reprenaient leur route pour Montréal, la Bande jouait l'air national : *Vive la Canadienne*.

L'impression produite par Son Altesse et le Marquis a été profonde et agréable et ne s'effacera jamais.

Le char royal est arrivé à Montmagny vers 5.45 heures et est reparti à 6.10. Lors de son passage, une salvede coups de canons a été tirée. Une compagnie de volontaires, sous le commandement du capt. Fournier, présenta les armes à leurs Excellences et un corps de musique se fit entendre.

Plusieurs milliers de personnes venus de toutes parts assistaient à cette démonstration.

M. Landry, député de Montmagny ayant été présenté à Son Excellence le marquis de Lorne par l'hon. Sir John Macdonald, lui donna lecture d'une adresse au nom du comté. Son Excellence répondit à cette adresse en français :

" Je vous remercie bien cordialement des nobles sentiments dont vous vous faites l'interprète ? "

Son Altesse Royale ajouta : " Au nom de la Reine, je vous remercie des délicates allusions que contient votre adresse; et je vous remercie en mon nom des bonnes choses que vous avez dites. "

Son Excellence le marquis de Lorne s'enquit ensuite auprès de M. Landry de l'étendue du comté et de quelques autres détails. Il y a eu à St.-Thomas un magnifique feu d'artifice. Des centaines de fusées ont été lancées. La gare était couverte de drapeaux et d'inscriptions comme celles-ci : " Dieu sauve la reine " ou " soyez les bienvenus. "

Lorsque Son Excellence entra dans le char elle dit à la foule en très-bon français : "Messieurs, je vous remercie de votre brillante réception."

CAUSERIE AGRICOLE

DES PREMIERS SOINS A ACCORDER AUX CHEVAUX EN CAS DE MALADIES.

La cystite ou inflammation de la vessie reconnaît pour cause le séjour de l'urine dans la vessie, l'abus de médicaments qui poussent aux urines, l'usage d'avoine ou de foin sévère, la présence de calculs ou de graviers.

Cette affection s'annonce par un état d'inquiétude de l'animal; il est continuellement agité, il remue la queue, trépigne des membres postérieurs, regarde son flanc, ressent des douleurs de colique, se couche et se relève, se campe souvent pour uriner; ses efforts ne parviennent parfois à expulser que quelques gouttes d'une urine troublée et rougeâtre. Fréquemment le malade prend une attitude particulière pour faire des efforts pour uriner, il fléchit les membres postérieurs, porte le bassin en avant, en fait le dos voûté en contre haut.

En attendant l'intervention du vétérinaire qui s'assurera immédiatement de l'état de la vessie, et recherchera la cause du mal, on pourrait pratiquer au cheval une légère saignée; on administrera des lavements émollients, des décoctions de graines de lin ou de mauves. On appliquera un sachet contenant du son chaud et mouillé, ou une couverture en laine pliée ou imbibée d'eau chaude sur les reins, ou bien on fera des fomentations chaudes sur le ventre.

La gourme est une affection dépurative qui attaque les jeunes animaux. Elle est fréquemment causée par des variations brusques de température, le changement de nourriture, les aliments aqueux, peu nutritifs ou altérés, le travail outré, le changement de localité et la contagion.

La gourme bénigne s'annonce par de l'abattement et la perte de l'appétit; la membrane du nez devient rouge, les paupières se gonflent, la conjonctive est injectée. Une toux courte se fait entendre de temps en temps. Bientôt il s'établit un écoulement par les narines, la région de l'auge s'engorge et devient douloureuse à la pression, la respiration est plus ou moins gênée, la tête est lourde, on remarque certaine raideur dans ses mouvements; peu à peu le jetage devient plus abondant et plus épais, les engorgements de l'auge augmentent et s'accroissent, la toux devient plus grasse. La matière purulente s'étant éoullée des abcès, la respiration devient plus libre, et l'écoulement du nez tarit peu à peu. La durée de cette maladie est de vingt à vingt-huit jours.

Lorsque la *gourme* est simple, ordinairement on n'a pas besoin de recourir aux médicaments pour la guérir, les seuls soins hygiéniques suffisent. Si elle éclate dans une écurie où il y a beaucoup de jeunes chevaux on commencera par séparer les malades, si l'on ne veut pas voir se propager la gourme à tous ceux qui sont dans la même écurie. On placera les chevaux malades dans une écurie convenablement chaude, on leur donnera de la paille de blé, de l'orge cuite ou du blé pour nourriture, de l'eau tiède blanchie avec de la farine d'orge ou du son pour boisson, on enveloppera la gorge d'une peau de mouton ou d'un morceau de couverture en laine pour entretenir la chaleur

dans la partie, ou bien on appliquera sur l'engorgement de l'auge un cataplasme de farine de lin ou de mauves pour hâter l'abcédation ou l'ouverture.

Quelques fois plusieurs abcès de l'auge se réunissent en un seul et forment une tumeur considérable qui s'étend jusqu'à la partie supérieure du col, et peut gêner considérablement la respiration du cheval si elle n'est ouverte à temps. On aura dans ce cas recours immédiatement à un vétérinaire, de même que pour le cas de gourme compliquée d'engorgements volumineux aux côtés de la tête, en-dessous des oreilles, et d'affection de poitrine, caractérisée par une respiration qui devient subitement plus difficile dans le courant de la maladie, et un battement de flanc plus profond et plus accéléré.

L'angine ou *mal de gorge* s'annonce par une petite toux sèche gutturale, accompagnée d'un léger écoulement par les narines; la muqueuse du nez est rouge et injectée, la bouche chaude, la déglutition (action d'avaler) est difficile, la soif est vive. Lorsque l'on comprime la région de la gorge, le cheval se retire brusquement. Si la maladie augmente, le jetage devient plus abondant, et la toux plus forte et plus fréquente, les ganglions lymphatiques de l'auge se tuméfient. Les abcès s'y forment. Quelquefois cette maladie prend une forme plus violente, il y a forte fièvre, impossibilité complète d'avaler, les liquides sont rejetés par les narines, le jetage est abondant, les régions de l'auge et des parotides (glandes situées au-dessous des oreilles) sont fortement tuméfiées, au point que la respiration est très-gênée et ronflante. (L'auge est le vide que forment entre elles les branches de la mâchoire postérieure, ce vide va en s'élargissant depuis le menton jusqu'à l'encolure.

Angine simple—Le traitement de l'angine simple est le même que celui des gourmes. Régime adoucissant, boissons blanches, tièdes, entretenir la chaleur dans la région de la gorge en l'entourant d'une peau de mouton ou d'un morceau d'étoffe de laine.

La bronchite ou *rhume de poitrine* se déclare par une gêne dans la respiration caractérisée par une agitation du flanc, accompagnée d'une toux forte sèche, quinteuse et souvent répétée. La membrane du nez est rouge, la respiration est accélérée; il y a de la fièvre et perte ou diminution de l'appétit. Bientôt il s'établit un léger jetage par les narines, en appliquant l'oreille au-devant de l'encolure; à l'entrée de la poitrine on entend un bruit analogue à celui que l'on produirait avec un tuyau de pipe dans de l'eau savonneuse. Lorsque la maladie parcourt une marche régulière, le jetage devient plus abondant, la matière est blanche et tombe par flocons, la toux devient plus rare et plus facile, le flanc bat d'une manière plus régulière, et l'appétit reparait. La bronchite est ordinairement la suite d'un refroidissement.

Quand elle est bénigne, les soins hygiéniques seuls suffisent pour la guérir; on placera le cheval dans une écurie suffisamment chaude, on le soumettra à un régime adoucissant, on lui donnera pour nourriture de la paille de blé, des barbotages tièdes de son et de farine d'orge; de l'eau blanchie tiède pour boisson. Des bains de vapeurs sont souvent très-utiles.

Si dans le courant de la maladie la respiration devenait plus gênée et le flanc plus irrégulier, le cultivateur aura à se défier d'une complication.

L'ophtalmie périodique ou *fluxion périodique*.—C'est une

maladie très-fréquente dans certaines localités, et généralement héréditaire. Elle se manifeste généralement par l'inflammation d'un seul, et quelquefois de deux yeux à la fois. Le premier accès ressemble à une ophthalmie ordinaire. Les paupières sont rouges, chaudes et tuméfiées. La sensibilité du globe de l'œil est tellement grande que les paupières restent constamment fermées. Les larmes coulent abondamment sur le chanfrein, les humeurs de l'œil sont troubles et la cornée a perdu sa transparence. Ce premier accès dure pendant quelques jours, puis l'œil reprend sa transparence.

Plusieurs semaines après apparaît un nouvel accès, plus violent que le premier, et qui laisse après lui des traces moins effaçables. Ce n'est qu'à l'apparition de ce nouvel accès qu'on juge que l'ophthalmie est périodique. Elle finit par faire perdre la vue au cheval. Cette maladie peut être la suite d'une nourriture trop échauffante, des efforts de traction, de la pression du collier, de certaines influences locales et surtout de l'hérédité.

Lorsque l'inflammation est forte, on fera laver fréquemment l'œil avec une décoction émolliente, on mettra le cheval à la diète, on ne lui donnera qu'un barbotage de son et de la paille à manger, la saignée sera toujours utile. On administrera également quelques purgatifs salins, pour opérer une révulsion sur le tube intestinal. Ces moyens peuvent être encore secondés par l'application de sétons ou de vésicatoires à la nuque ou la joue et l'emploi de pommades applicables aux yeux.

L'encéphalite ou vertige essentiel est une maladie très-fréquente. Elle s'annonce par la nonchalance et la perte de la vigueur du cheval qui en est menacée. Il est pesant à la main quand on le monte, et butte souvent; il est paresseux au travail et mange par boutade, et reste par moment la tête appuyée sur la crèche; il bâille fréquemment et a les yeux rouges, et les vaisseaux de la face gonflés. Bientôt il se trouve dans un état de somnolence complète, la tête appuyée contre le mur; il est insensible à tout ce qui se passe autour de lui; les yeux à demi fermés, rouges et gonflés. Si on le détache, il marche avec la tête baissée, sans distinguer les objets qu'il rencontre.

Cette affection se montre chez les chevaux qui ont reçu une nourriture trop abondante, qui ont le sang trop riche, chez ceux qui ont été soumis à des courses trop rapides ou exposés longtemps à l'ardeur d'un soleil brûlant.

Le traitement de cette maladie doit être prompt. Les fortes saignées, l'eau froide sur la tête et les purgatifs à l'intérieur sont les premiers moyens curatifs à mettre en usage.

L'apoplexie cérébrale légère se reconnaît chez le cheval à la pesanteur de la tête, accompagnée de vertiges passagers; l'animal bâille fréquemment et semble ne plus voir ni entendre ce qui se passe autour de lui, il a un air stupide et éprouve des faiblesses ou un commencement de paralysie dans un ou plusieurs membres. Le pouls est plein et bat fort, les conjonctives sont très-rouges et injectées, les vaisseaux de la face gonflés et les battements de l'artère temporale très-prononcés. Quand l'apoplexie est plus prononcée et qu'il y a épanchement de sang dans le cerveau, le cheval tombe tout à-coup, souvent pour ne plus se relever.

Cette maladie s'observe généralement chez les chevaux nourris trop abondamment et de substances échauffantes, chez ceux qui sont soumis à de fortes tractions ou exposés longtemps à l'ardeur du soleil.

Le traitement doit être promptement appliqué. La saignée abondante et l'eau froide sur la tête sont les premiers moyens à y opposer.

L'apoplexie de la moelle épinière (apoplexie du dos) s'observe aussi presque toujours chez les chevaux qui sont trop abondamment nourris et qui n'exécutent pas un travail proportionné à leur nourriture.

Cette maladie se déclare brusquement par la paralysie d'un ou de quatre membres. Généralement elle apparaît dans le train de derrière, la croupe s'affaisse, le boulet est fléchi en avant et se traîne souvent à terre en même temps que la pointe du pied; si le mal fait des progrès l'animal tombe sur le sol. Si la paralysie se borne aux membres postérieurs, quelquefois l'appétit se conserve, mais souvent aussi une fièvre intense se développe; il y a constipation et impossibilité d'émettre les urines.

La saignée, l'eau froide sur le dos, sont comme pour l'apoplexie cérébrale, les premiers moyens à mettre en usage.

La morve est une affection contagieuse caractérisée par un jetage sale qui se colle au pourtour des narines, l'ulcération ou le développement de chancres sur la membrane du nez (pituitaire) et l'engorgement indolent des ganglions (apparence de glandes ou de nœuds) de l'auge.

Le cheval atteint de morve peut jouir de toutes les apparences extérieures d'une bonne santé et vivre porteur de son affection pendant plusieurs années.

Lorsqu'on remarque chez un cheval l'ensemble des symptômes que nous venons d'énumérer, on ne saurait trop vite le séparer des chevaux sains, le faire visiter et faire nettoyer convenablement la place où il s'est trouvé. On fait laver à l'eau bouillante, tenant en dissolution une forte quantité de carbonate de soude ou de chlorure de chaux la crèche et le râtelier, on fait blanchir les murailles et enlever le sol de l'écurie.

La morve est due généralement à la contagion, mais elle se développe également sous l'influence de toutes les causes épuisantes; une alimentation variée, un excès de travail longtemps continué peuvent la produire.

Le farcin est également une affection contagieuse, considérée comme une inflammation des ganglions et des nœuds lymphatiques précédée d'une altération du sang. Cette maladie s'annonce quelque temps d'avance chez le cheval par la tristesse, la nonchalance, le manque d'appétit; le poil a un aspect terne et hêrisé. Les muqueuses de l'œil sont pâles. Arrive un accès de fièvre et de développement sous la peau de gros boutons durs, non adhérents à cette dernière, et qui finissent par se ramollir, s'ulcérer et laisser échapper un liquide purulent.

Quelquefois les boutons sont séparés par des étranglements simulant un chapelet; d'autres fois ils apparaissent sous forme de corde suivant un trajet veineux, ou sous forme d'un engorgement plus ou moins étendu.

Cette affection se déclare surtout chez les chevaux d'un tempérament lymphatique. Toutes les causes qui produisent une altération du sang peuvent concourir à son développement.

Le cheval atteint du farcin doit être placé seul dans une écurie bien aérée, et soumis à un régime qui puisse restaurer ses forces.

Le traitement doit en être confié à un vétérinaire.

Tumeurs.—Le cheval peut être atteint de tumeurs dans différentes parties du corps. Lorsqu'une tumeur se développe dans

une partie quelconque du corps par suite d'une action mécanique, les moyens astringents ou réfrigérants sont les premiers à y appliquer.

Si la douleur développée dans la partie devient forte, c'est qu'il s'y établira une suppuration, et alors on a recours aux évacuants, application de fomentation d'eau de mauve, de son ou de graines de lin, cataplasme de farine de lin ou de mauve.

Si la douleur disparaît et que l'engorgement ne diminue pas, on aura recours aux applications excitantes. S'il y a suppuration, on doit fonctionner à temps la tumeur.

Tel sera le traitement du mal de garrot, du mal de rognon, du mal de taupé qui se développe au sommet de la nuque, et des tumeurs résultant de la pression du harnais.

(A suivre.)

L'aménagement des forêts.

(Suite.)

CHOIX DES ARBRES À PLANTER.

Il faut, avant tout, employer les essences qui conviennent au terrain; mais il y a encore, pour en choisir d'avantageuses, quatre choses principales à considérer, savoir:

- 1o. La valeur commerciale et industrielle du bois;
- 2o. La rapidité de la croissance de l'arbre;
- 3o. La facilité et la certitude de sa culture;
- 4o. Son immunité relative contre l'incendie.

Depuis plusieurs années j'ai fait des recherches et des expériences pour m'éclairer là-dessus; et je suis arrivé à des conclusions si différentes de l'opinion générale des praticiens auxquels je les ai communiquées, que j'hésite à les exposer dans ce rapport. Elles sont fondées, cependant, sur des observations et non pas sur de simples conjectures. En réclamant pour elles l'attention publique, il n'en peut résulter aucun mal, — que pour moi peut-être, si elles témoignaient de trop d'ignorance et d'inhabileté.

L'opinion générale est que les bois tendres, comme le pin et l'épinette, croissent beaucoup plus vite que les bois durs, le chêne et le noyer noir, par exemple. Quand j'ai avancé sur mes observations une conclusion absolument inverse, j'ai rencontré partout une incrédulité extrême.

Si l'on choisit le pin dit de Douglas (*Abies Douglasii*), l'un des conifères qui se développent le plus rapidement, puisqu'il s'accroît en diamètre d'environ un pouce en quatre années, la différence avec notre chêne ou notre noyer noir, pour être en faveur de ceux-ci toutefois, n'est pas grande; mais, s'il s'agit de notre pin blanc (*Pinus strobus*), tout autre est la différence, car il ne s'accroît que d'environ un pouce en six ans. J'ai souvent vu des bûches de chêne blanc (*Quercus alba*) ou de noyer noir (*Juglans nigra*), qui avaient grossi d'un pouce en trois ans et demi. L'épinette blanche (*Abies Alba*), considérée sous ce rapport, n'est comparable ni au chêne, ni au noyer, ni même au pin. Que l'on en compte les cercles concentriques annuels, du cœur à la circonférence, on verra assez combien sa végétation est lente.

Si le noyer noir et le chêne ont réellement une croissance plus rapide que le pin et l'épinette, comme je le pense, (et quoi de plus sûr que de s'en assurer?) voilà déjà quelque chose en leur faveur. Un autre avantage, c'est qu'ils viennent mieux de semence que les pins, et supportent mieux la transplantation, le dessèchement des sommités n'étant pas aussi fatal aux feuilles qu'aux conifères. J'ai obtenu par semis des plants de toutes ces essences, et j'ai souvent observé que les chênes et les noyers noirs acquièrent assez de force et de vigueur pour se préserver des accidents ordinaires, avant les jeunes pins, qui, d'ailleurs, sont beaucoup plus fragiles.

Outre cela, une forêt de chênes et de noyers n'est pas exposée au même risque d'incendie qu'une forêt résineuse: à ce sujet, je prie qu'on se reporte au chapitre où j'ai traité des incendies causés par les défricheurs.

Ainsi donc, comme le noyer noir et le chêne sont des bois beaucoup plus précieux que le pin et l'épinette, que leur croissance est plus rapide et plus certaine, qu'ils sont moins inflammables, ils paraissent bien préférables au pin et à l'épinette pour les reboisements dans les régions dont le sol leur est favorable, par exemple, dans les plaines fertiles de l'Ouest, où, selon M. Macoun, "toutes nos essences forestières viendraient bien."

Dans un terrain sableux et sec, ce sont plutôt les conifères qui conviennent.

Seulement, il est difficile d'amener jusqu'au marché les bois durs, à cause de leurs poids qui les empêche de flotter. Le *London Timber Trade Journal* donne certains détails d'un procédé en usage dans l'Inde pour rendre surnageables les bois les plus durs, même le teck. On enlève une bandelette d'écorce autour de l'arbre sur pied, qui, après cette blessure, ne tarde pas à mourir et à parvenir à un état de dessiccation plus complet qu'en gisant par terre. Quand il est devenu assez léger pour nager sur les courants d'eau, on l'abat. L'hiver dernier, j'ai fait couper de la sorte plusieurs arbres d'essences dures, et je verrai, le printemps prochain, s'ils ont perdu de leur pesanteur antécédente au point de se soutenir à flot. Peut-être cette méthode altère-t-elle la qualité du bois, et le rend-elle moins propre aux travaux qui doivent rester exposés aux intempéries de l'air. Cela vaut la peine de l'expérimenter. Si elle n'augmente pas la tendance à la pourriture, quel avantage on aurait à s'en servir! Elle permettrait d'exploiter cette immense quantité de bois dans qu'on abandonne ou laisse aujourd'hui dépérir en forêt, parce que la traite par terre exige une dépense trop considérable.

De tous nos arbres indigènes, le peuplier canadien, communément appelé tremble est celui qui croît le plus rapidement en hauteur et en grosseur: il profite d'environ un pouce en diamètre chaque année, dans des conditions favorables. J'en ai planté trois boutures il y a dix-neuf ans: un des brins a maintenant cinquante huit pouces de tour au pied, un autre cinquante-sept pouces, et le troisième cinquante-trois.

Là où le pin, l'épinette et la pruche abondent, le bois du tremble a peu de valeur; mais, en Europe, presque toutes les boîtes ou caisses d'emballage, et divers autres objets, se confectionnent d'une espèce de peuplier fort semblable au nôtre.

Cette espèce peut être employée à former un premier couvert sur un terrain nu. Un peuplement de trembles y donnerait tout de suite de l'ombre, romprait le vent, abriterait les jeunes plantations d'essences plus précieuses et serait moins susceptible d'attirer l'incendie qu'une végétation de conifères; puis quand le sous bois aurait pris de l'accroissement, on pourrait couper tous ces peupliers pour lui faire place.

H. G. JOLY.

(A suivre.)

La culture de la vigne en ce pays.

La question de la vigne a attiré depuis longtemps l'attention de nos législateurs; dès 1864 un rapport spécial sur la culture de la vigne au Canada a été publié par l'ordre du Gouvernement. Cependant cette question n'a pas été complètement résolue par la pratique, quoique plusieurs horticulteurs aient réussi dans cette culture introduite dans différentes parties du pays. Pour ce qui concerne notre district, nous pouvons notamment citer M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies, qui a parfaitement réussi dans cette culture.

Nous publions avec plaisir les réflexions que fait M. l'écrivain du *Nouveau-Monde* sur l'importance d'introduire la culture de la vigne dans la Province de Québec.

Voici ce que nous lisons dans ce journal:

Nous l'avons dit déjà maintes fois et nous ne cesserons de le répéter tant qu'on ne l'aura pas mieux compris généralement, la plupart des Canadiens eux-mêmes ne connaissent pas suffisamment les avantages multiples que leur pays offre à l'esprit d'entreprise et d'activité. Que de préjugés qui n'ont pas leur

raison d'être, empêchent le développement de nos ressources naturelles si variées. Car il ne faut pas s'imaginer que la province de Québec, par exemple, n'est propre à peu près qu'à la culture de l'avoine et du foin. Sans entrer aujourd'hui dans le détail d'autres grains, de légumes et de fruits dont son sol et son climat permettent la culture dans des conditions et avec des résultats tout-à-fait avantageux, nous croyons pouvoir à la fois démontrer la plausibilité de notre opinion et nous rendre utile à nos lecteurs en reproduisant la lettre suivante, qui a été communiquée à la presse anglaise de cette ville. Nous avons vu nous-même cet automne, dans la paroisse de la Pointe-Claire, sur l'île de Montréal, la vigne de M. Menzies, avec quelques amis, qui n'ont pas été moins surpris que nous de constater jusqu'à quel point la culture de la vigne peut être un succès dans cette province, du climat de laquelle on méritait tant.

A la fin de chaque été nous importons des Etats-Unis de grandes quantités de raisins de table que nous pourrions facilement et avantageusement parait-il, récolter ici; sans compter le vin que l'on pourrait en faire.

Voici les renseignements intéressants fournis par M. Menzies :

" Il est important que dans un pays comme celui-ci, où les travaux agricoles sont si peu rémunérateurs, de trouver quel que plant spécial qui puisse avoir un marché facile et profitable. Je crois que cet objet peut être atteint par la culture de la vigne.

" Notre climat et notre sol paraissent bien convenir au raisin, puisqu'on le voit croître à l'état sauvage par tout le pays; mais pour les fins du commerce, il est nécessaire d'adopter une espèce de raisin qui puisse mûrir à bonne heure, afin d'éviter les dangers des gelées et de pouvoir faire compétition avec succès aux fruits étrangers, qui nous arrivent généralement dans le mois de septembre.

" Une espèce de raisins connue seulement depuis 2 ou 3 ans, et qu'on nomme "Beaconsfield," paraît convenir à cette fin. Il mûrit complètement du 25 août au 6 septembre, ce qui est plus à bonne heure qu'aucun autre fruit importé. Il est prolifique et d'une croissance rapide. Le fruit est gros, d'une couleur pourpre foncée, doux et mielleux. Il est propre à la table, n'ayant pas ce goût acide qu'ont les fruits étrangers cueillis avant d'être mûrs, pour être transportés à des marchés éloignés.

" Après avoir pris, continue M. Menzies, toutes les informations possibles, au sujet de cette vigne, j'en ai décidé à l'essayer, et au printemps de 1877, j'en plantai 2,500 pieds sur environ trois acres de terre.

" Quelques-uns des pieds m'ont donné du fruit la même année, et cette année (1878), j'ai récolté près d'un tonneau de raisin. Il y a encore bien des pieds qui n'ont pas porté fruit. Plusieurs des vignes ont donné 80 grappes de bonne grosseur; une en a donné 50. D'après ce que j'ai observé, je crois que la récolte de l'année prochaine sera d'au moins 80 tonneaux de raisin.

" Comme la moitié de cette récolte suffirait pour me rembourser du coût des vignes, des travaux et de toutes les dépenses pour la cueillette du raisin, il est évident que j'aurai un très-grand profit.

" Je suis tellement satisfait du résultat de mon expérience sous le rapport du revient, et comme démontrant que la vigne peut être cultivée avec succès dans ce pays, que j'ai pris des arrangements pour une plantation de 4,000 nouvelles vignes, au printemps prochain, ce qui me fera plus de 6,000 vignes sur une étendue d'environ huit acres de terre.

" Je serai désireux d'engager d'autres cultivateurs à cultiver la vigne, car je suis convaincu que cela peut devenir une source des plus importantes et des plus profitables pour les cultivateurs canadiens, et, dans bien des cas, la source principale de son revenu. Ces vignes ne requièrent pas un sol particulièrement excellent, et leur culture est peut-être moins dispendieuse, en fait de temps et de travail, que celle d'aucun autre fruit.

Choses et autres.

Maladies des volailles.—Comme il est d'ordinaire à cette saison que les animaux de basse-cour soient malades, les informa-

tions qui suivent ne manqueront pas d'intéresser. Donnez le matin, une nourriture chaude pour laquelle vous mettez un peu de poivre de Cayenne. Prenez quelques viures clous rouillés et laissez-les dans leur eau. Ceci est un des meilleurs préventifs contre les maladies des volailles. — *L'Union des Cantons de l'Est.*

Soins à donner aux vaches laitières en hiver.—Maintenant que les vaches laitières ont laissé le "clois" pour l'été, on s'aperçoit d'une diminution notable dans la traite. Voici pourtant un procédé peu coûteux et qui réussira certainement à produire une augmentation de lait de 30 pour cent. Il s'agit tout simplement de ne jamais donner d'eau froide à la vache, mais de lui faire boire, à chaque repas et à sa réfection, de l'eau tiède, dans laquelle on aura le soin de jeter une poignée ou deux de guéridole moulu, de manière à la blanchir. Le bête se montre très friand de ce breuvage et augmente rapidement son lait si on n'oublie pas de lui donner du sel de temps à autre. — *L'Union des Cantons de l'Est.*

Le soin des animaux.—Nous ne pouvons trop souvent revenir sur ce sujet qui est de première importance pour le succès d'une ferme, surtout à cette saison de l'année. Dans la plupart de nos fermes, les cultivateurs ne sont pas assez scrupuleux sur ce point.

L'avantage que l'on obtient par le soin accordé aux jeunes animaux est incalculable. Les veaux, à l'automne, sont généralement dans une bonne condition; jusqu'à ce temps on leur a donné beaucoup de lait et un bon pâturage. Mais arrive l'hiver, on n'a que de la paille à leur offrir et ils perdent alors ce qu'ils avaient gagné dans le cours de l'été; l'ani n'a qu'il promettait beaucoup est au printemps suivant un animal chétif et qui serait un sujet de perte pour le cultivateur qui consentirait à le garder plus longtemps, et cela pour ne pas lui avoir accordé une nourriture suffisante et des soins pendant l'hiver.

L'expérience nous démontre tous les jours, que les jeunes animaux atteignent une plus forte pesanteur à l'âge de deux ans, s'ils ont été bien nourris, que ceux de quatre ans auxquels on a toujours donné une nourriture insuffisante à leur entretien.

En Allemagne, aux Etats-Unis, dans la province d'Ontario même, de nombreuses expériences ont démontré qu'avec un bon soin, sans être trop coûteux, on a pu obtenir d'un boeuf de deux ans une pesanteur variant de 1,000 à 1,700 livres. Comparons cela avec nos bêtes à cornes ordinaires que l'on conduit sur les marchés de la Province de Québec, et nous en venons à la conclusion que par notre faute nous nous imposons des pertes énormes; tous les jours les journaux nous informent que des bêtes à cornes de quatre ans et plus ont été vendues de quinze à vingt piastres. Quelle excuse pouvons-nous offrir pour cet état de choses? A cela, dire que nos cultivateurs sont incapables de suivre l'exemple de leurs voisins, ce serait dire qu'ils manquent d'intelligence; nous dirons plutôt qu'ils ne savent pas ce qu'il faut pour bien nourrir nos animaux, nous n'avons pas de fourrage ni légumes en quantité suffisante. C'est vrai, mais autre chose est de dire que nous ne pourrions pas l'obtenir. Que nos cultivateurs canadiens suivent l'exemple des cultivateurs du pays voisin, de ceux même de la Province d'Ontario, et qu'ils cultivent des légumes en abondance, tels que les navets, les carottes et les betteraves, et ils y trouveront un avantageux pour la nourriture de leurs bestiaux. Il n'est pas nécessaire d'établir ici que les cultivateurs de l'Angleterre se sont fait une bonne réputation d'éleveurs d'animaux uniquement par l'introduction de navets dans leur culture.

Nécessairement s'il n'y a pas dans les granges le fourrage nécessaire, ni dans les caves des légumes suffisants à l'entretien des animaux, le cultivateur en est seul responsable car il en subit la perte en laissant ses animaux dans un état de dépression constante.

S'il veut éviter cette perte, le cultivateur doit diminuer le nombre de ses animaux. Si, en automne, il se décide à le faire, il ne sera pas le seul, et il aura pour ce raisin à subir une grande réduction dans le prix de vente de son bétail, par le trop grand nombre d'animaux sur nos marchés. Le mieux à faire est de faire ample provision de nourriture pour l'entretien de ses

animaux par la culture de légumes. La valeur d'un arpent cultivé en navets, carottes ou betteraves est égale à plusieurs arpents en foin; le plus de légumes suffirait à l'entretien d'un troupeau plus considérable, de là une plus grande quantité de fumier, une récolte en grains par la suite plus considérable, et par conséquent plus de revenus, et ainsi de suite.

La chaleur et la propreté sont absolument nécessaires au confort des bestiaux; sans cela les animaux ne peuvent être gardés avec profit; ce besoin est aussi important qu'il est nécessaire de donner une bonne nourriture. Les jeunes animaux de même que les vieux auxquels on permet de séjourner la plus grande partie de la journée autour des étables, requièrent plus de nourriture pour être tenus en bonne condition que ceux que l'on garde constamment à l'étable; les sortir de l'étable l'espace d'une heure ou deux, lorsque le temps est beau, est suffisant.

Il faut joindre à la qualité et la quantité de nourriture donnée aux animaux, la régularité dans les repas. Moins de nourriture donnée à temps sera plus profitable qu'une grande quantité offerte aux animaux à des heures irrégulières.

RECETTES

Pommade de concombre.

Prenez de bonne huile d'olive, dans laquelle vous râpez un poids égal de concombre, dont vous auriez supprimé l'écorce et les graines; mettez au bain-marie, remuez continuellement ce mélange que vous passerez ensuite à l'étamine. On recommence cinq ou six fois cette opération en filtrant l'huile sur de nouveaux concombres râpés. On obtient ainsi une pommade fine et blanche très-bonne pour adoucir la peau et faire sécher les boutons.

Préservatif pour les fruits.

On recommande le sable bien sec comme préservatif pour les fruits généralement. Des pommes, des poires etc., ont été conservées pendant des années dans le sable. Comme autres conditions, ajoutons que les fruits doivent être sains, et l'appartement frais et à l'abri de l'humidité.—*L'Union des cantons de l'Est.*

LE SCIENTIFIC AMERICAN.

Trente-quatrième Année.

Le Journal Scientifique le plus populaire de l'Univers.

\$3.20 par année seulement, y compris les frais de poste.
Hebdomadaire, 52 pages par an, formant un volume de 4.000 pages.

Le SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire de première classe, contenant seize pages, imprimé avec le goût le plus recherché, orné avec profusion des gravures les plus magnifiques représentant les inventions les plus récentes et les améliorations les plus nouvelles dans les sciences et dans les arts, et comprenant des faits nouveaux et intéressants sur l'Agriculture, l'Horticulture, le Foyer, la Santé, le Progrès Médical, la Science Sociale, l'Histoire Naturelle, la Géologie et l'Astronomie. Les essais des mieux connus par les auteurs les plus éminents dans toutes les branches de la Science sont publiés dans le *Scientific American*.

Conditions, \$3.20 par année, \$1.60 pour six mois, frais de poste compris. Escompte aux agents: Un seul numéro, 10 cts. En vente dans tous les dépôts de journaux. Expédiez vos envois par mandat sur la poste à MUNN & Cie, Editeurs, No. 87 Park Row, New York.

PATENTES—MM. Munn & Cie, joignent à leur qualité d'éditeurs du *Scientific American*, celle de Sollicitateurs de

Patentes américaines et étrangères. Ils ont eu 34 ans d'expérience comme tels et possèdent maintenant l'établissement le plus considérable de l'univers. Les patentes seront obtenues aux conditions les plus faciles. Un avis spécial est donné dans le *Scientific American* de toutes les patentes obtenues, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Grâce à l'immense circulation accordée, l'attention publique est attirée sur les mérites de la nouvelle patente, et les ventes et l'introduction sont facilement effectuées.

Toute personne qui a fait une nouvelle invention ou découverte peut s'assurer gratuitement si une patente peut probablement être obtenue, en écrivant aux soussignés. Nous expédions aussi gratuitement notre Manuel contenant les Lois de Patentes, Caveats, marques de Commerce, ce qu'elles coûtent et comment on se les procure, ainsi que des conseils sur les moyens d'obtenir des avances sur les inventions.

S'adresser pour le journal ou au sujet des patentes, à

MUNN & Co., 37 Park Row New-York,

Succursale coin des rues F et 7m.

Washington, D. C.

18 nov.

PUBLICATION MUSICALE.

Le soussigné prépare en ce moment une édition soignée de seize compositions vocales, avec accompagnement de piano, écrites par son Excellence, Monsieur le Comte de Premio Réal, Consul-général d'Espagne en Canada, sur des paroles anglaises, françaises et espagnoles :

1. Alone—Seul.
2. Love's anguish—Peins d'Amour—Penas de amore.
3. Constancey—Constance—Constancia.
4. Va, chère, dormir.
5. The strongest—Le plus fort—El mas fuerte.
6. A dream—Un rêve—Suenos.
7. Disenchantment—Désillusion—Desengano.
8. Thy bright eyes—Tes beaux yeux—Tos lindos ojos.
9. The empire of beauty—L'empire de la beauté—imperio de la belleza.
10. Maraviglia.
11. Espagne.
12. The oath—Serment—Juramentos.
13. Absence—Absence—Ausencias.
14. Believe me—Crois-moi—Crêeme.
15. Thy Gifts—Tes dons—Tu prendas.
16. I will love thee always—Je t'aimerai toujours—Siempre te amara.

Le nombre d'exemplaire de ces compositions sera strictement limité au nombre de personnes qui se seront inscrites sur les listes des souscriptions déposées à

Montréal.....chez A. J. BOUCHER.
"....." C. C. DEZOUCHE.
"....." E. LAVIGNE.
Ottawa....." ORME & SON.
Chicago....." THS. J. FINNEY.
Nouvelle Orléans....." PH. WERLEIN.
Québec....." A. LAVIGNE.

25, rue St. Jean, [Banque d'Épargne.]

Ce volume, orné d'un magnifique portrait de l'auteur, sera prêt en novembre prochain.

Prix de l'exemplaire—\$2.50.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.